



• EUROPE •



**DÉLÉGATION PERMANENTE  
BRETAGNE/EUROPE :**  
représenter et promouvoir  
les intérêts bretons à Bruxelles

**DILEURIEREZH-PAD  
BREIZH/EUROPA :**  
dileuriañ ha brudañ  
lazioù Breizh e Brusel



Portée par la conviction européenne de son exécutif, la Délégation permanente Bretagne/Europe incarne la volonté de la Région d'affirmer la présence de la Bretagne auprès des institutions européennes et de défendre son identité culturelle, en particulier la diversité linguistique.



## **LA DÉLÉGATION PERMANENTE BRETAGNE/EUROPE : UN SOUTIEN AUX INTÉRÊTS BRETONS**

---

Sur décision du Président du Conseil régional de Bretagne, Jean-Yves Le Drian, une Délégation permanente Bretagne/Europe a été créée en octobre 2006. Composée d'une déléguée permanente et d'une assistante, elle s'appuie sur une équipe de six chargés de mission commune aux Régions Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, regroupée au sein de l'Espace Interrégional Européen. Ils assurent une veille et un suivi de l'actualité européenne en lien avec ces territoires.



## SES MISSIONS

---

- **Représenter les intérêts de la Bretagne à Bruxelles auprès des institutions européennes** : Commission, Parlement, Comité des Régions, Comité économique et social, Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne.
- **Accueillir les élus des collectivités territoriales et les acteurs sociaux-économiques bretons** pour faire valoir leurs intérêts et appuyer leurs démarches dans des actions de lobbying.
- **Contribuer à l'élaboration** des positions de la Bretagne sur les politiques européennes.
- **Informers la Région sur les politiques européennes** ayant un impact sur le développement économique, social et territorial de la Bretagne.
- **Aider au montage de dossiers européens.**
- **Promouvoir l'identité culturelle bretonne** au sein du réseau pour la promotion de la diversité linguistique.



## QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS DE LA DÉLÉGATION BRETAGNE/EUROPE

---

Les activités de la Délégation Bretagne/Europe n'ont cessé de croître depuis sa création. En appui des services du Conseil régional, la Délégation a relayé les intérêts de la Région lors des actions suivantes :

- **Conférence sur le pilier social de la politique maritime européenne :** la Région Bretagne a lancé un appel fort aux institutions européennes pour que soient pris en compte les aspects sociaux dans les différentes politiques liées à la mer.
- **Lobbying avec la Préfecture de Région pour le grand projet Bretagne grande vitesse :** 100 millions de fonds européens pour mettre Brest et Quimper à 3 h de Paris.
- **Conférence sur la Charte intégrée des zones côtières :** présenter le savoir-faire breton aux autres Régions maritimes européennes.
- **Lobbying sur la PAC et la pêche :** la Bretagne et d'autres Régions européennes ont élaboré deux documents de position commune, l'un sur la réforme de la PAC et l'autre sur la réforme de la PCP, pour influencer les décisions européennes.
- **Mise en place à l'initiative du Président d'un intergroupe automobile au sein du Comité des Régions :** la Délégation a animé et coordonné les travaux de « l'intergroupe automobile » réunissant cinquante Régions de l'UE. Le lobby mené a conduit à l'adoption d'un avis porté par la Bretagne.
- **Financement européen pour le projet breton d'éducation au développement nommé « En résonance »** dont l'objectif est de faire travailler ensemble des jeunes bretons et des jeunes à l'international.





## POUR EN SAVOIR PLUS

---

Délégation permanente Bretagne/Europe  
14, rond-point Schuman  
1040 Bruxelles



Déléguée permanente : **Martine Allais**

Assistante : **Isabelle Koninckx**

Tél. : + 00 32 (0)2 282 61 90

Mail : [delegation.bruxelles@region-bretagne.fr](mailto:delegation.bruxelles@region-bretagne.fr)

Pour tout savoir sur la Bretagne et l'Europe :  
**[www.labretagneetleurope.eu](http://www.labretagneetleurope.eu)**



**KUZUL RANNVRO BREIZH**  
283, bali ar Jeneral Patton – CS 21101  
35711 ROAZHON CEDEX 7  
Pgz. : 0299271010 – Plr : 0299271111  
[www.rannvro-breizh.fr](http://www.rannvro-breizh.fr)

**CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE**  
283, avenue du Général Patton – CS 21101  
35711 RENNES CEDEX 7  
Tél. : 0299271010 – Fax : 0299271111  
[www.bretagne.fr](http://www.bretagne.fr)